

ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Attaque terroriste à la préfecture de police Question au Gouvernement n° 2247

Texte de la question

ATTAQUE TERRORISTE À LA PRÉFECTURE DE POLICE

M. le président. La parole est à M. Éric Ciotti.

M. Éric Ciotti. Ce matin, avec une immense émotion, la nation a rendu hommage aux quatre fonctionnaires de la préfecture de police assassinés jeudi, dans le lieu même où ils sont tombés au service de la France. Je veux assurer les familles d'Aurélia Trifiro, de Brice Le Mescam, de Damien Ernest et d'Anthony Lancelot de notre profond soutien. (Applaudissements sur tous les bancs.) Je veux dire aussi aux policiers et à tous ceux qui portent un uniforme de la République notre infinie reconnaissance pour leur immense courage. (Applaudissements sur les bancs des groupes LR, LaREM, MODEM et UDI-Agir. – Mme Caroline Fiat applaudit également.)

Ce drame a touché la France au cœur en s'attaquant à des institutions majeures de la République. Notre devoir collectif est de tout faire pour éviter qu'une telle attaque ne se reproduise à nouveau. Le Président de la République a eu ce matin les mots justes ; puissent enfin ses paroles se transformer en actes ! Ce sera notamment l'objet de la commission d'enquête dont le président Jacob a souhaité la création – à laquelle vous avez, monsieur le président, donné votre accord. Des failles, des fautes ont été commises. Toute la vérité doit être faite et être dite. Nous voulons cette vérité et la commission y travaillera. Des questions se posent ; le déni et la banalisation qu'a entretenus le ministre de l'intérieur sont insupportables et inacceptables ! (Applaudissements sur les bancs du groupe LR et parmi les députés non inscrits.) Pourquoi un terroriste islamiste a-t-il infiltré sans réaction un de nos services de renseignement ? Pourquoi un imam de Gonesse radicalisé, fiché S, que le terroriste a fréquenté, faisant l'objet d'une obligation de quitter le territoire, a-t-il été régularisé en juin dernier ? Monsieur le Premier ministre, les Français doutent ; peuvent-ils compter sur ceux qui les dirigent pour les protéger ? (Mêmes mouvements.)

M. le président. La parole est à M. le Premier ministre.

M. Édouard Philippe, *Premier ministre.* Monsieur Ciotti, dans votre question – à laquelle je vais répondre –, j'ai entendu une sincère émotion, un salut fraternel aux familles des quatre policiers morts jeudi dernier et un message de soutien à l'ensemble de la police et des forces de sécurité. Cette émotion et ce soutien, je les partage évidemment. J'ai également senti une colère à l'égard d'attaques terroristes et de leurs auteurs qui viennent sur notre territoire, et jusqu'au sein des forces de sécurité, menacer ce que nous sommes. Je partage cette colère. J'ai enfin entendu votre demande de vérité ; je la partage aussi. Nous tous et le pays tout entier avons intérêt à ce que la totalité des faits et des responsabilités soit connue et assumée. *(Applaudissements sur tous les bancs.)*

Mme Marielle de Sarnez. Très bien!

- **M. Édouard Philippe**, *Premier ministre*. Je ne reviens pas sur les propos du ministre de l'intérieur : le Gouvernement et l'ensemble de l'administration se tiendront naturellement à la disposition de la commission d'enquête de l'Assemblée nationale et, le cas échéant, du Sénat.
- M. Thibault Bazin. Ils n'ont pas le choix!
- M. Fabien Di Filippo. C'est nous qui décidons!
- **M. Édouard Philippe,** *Premier ministre* . Je ne chercherai pas à déplacer la responsabilité sur d'autres, notamment s'agissant des éventuels signalements effectués ou non en 2015. À cette époque, ceux qui étaient aux responsabilités comme les forces de l'ordre faisaient face à des urgences absolues, et je peux d'autant plus le dire aujourd'hui que je siégeais alors de l'autre côté de l'hémicycle ils ont pris les mesures qui leur semblaient de nature à prévenir la commission d'autres attentats.
- M. Patrick Hetzel. Vous pouvez d'autant moins le dire que vous avez trahi votre famille politique!
- M. Édouard Philippe, Premier ministre. De la même façon, je n'irai pas chercher la responsabilité d'untel ou d'untel, dans tel service. Je suis le chef du Gouvernement et j'assume, au nom du Gouvernement, tout ce qui a été fait dans l'État. Tout! (Mmes et MM. les députés des groupes LaREM et MODEM se lèvent et applaudissent longuement. Protestations sur les bancs du groupe LR et parmi les députés non inscrits.)
- M. Fabien Di Filippo. Démissionnez alors!
- M. Patrick Hetzel. « Qu'ils viennent me chercher », en somme !
- M. Édouard Philippe, Premier ministre. Je sais que les services de renseignement et les forces de l'ordre font de leur mieux, et vous le savez comme moi. (Exclamations sur les bancs du groupe LR et parmi les députés non inscrits.) Puis-je répondre à la question digne de M. Ciotti ? Ce matin, nous avons vécu la cérémonie d'hommage national aux quatre agents trois hommes et une femme qui sont morts, d'une certaine façon et d'une façon certaine, pour la France (Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et MODEM), alors essayons de répondre à la question de M. Ciotti ! (Protestations sur les bancs du groupe LR et parmi les députés non inscrits.) Pour connaître ces sujets, vous savez parfaitement que les forces de sécurité et les forces de l'ordre livrent un travail exceptionnel. Leurs succès sont souvent discrets et peu spectaculaires, mais réels.

Leurs échecs – et il y en a dans une guerre comme celle que nous livrons –, leurs échecs, disais-je, sont toujours dramatiques. Je le sais. Nous le savons. Monsieur le député, nous devons en permanence resserrer les mailles du filet, passer un tamis de plus en plus fin pour déceler les menaces terroristes, pour identifier les signaux faibles, comme on les appelle dans le domaine du renseignement – et ils sont de plus en plus faibles –, cela afin de prévenir les actes tels que ceux que nous évoquons.

C'est pourquoi, dès vendredi dernier, j'ai demandé, et cela va dans le sens de ce que vous souhaitez, que l'inspection des services de renseignement détermine le plus précisément possible les éventuels signalements et les mesures prises par l'ensemble des forces de sécurité et des services de renseignement en la matière. Ainsi l'inspection des services de renseignement nous aidera-t-elle à savoir ce qu'il en est et à en tirer les conséquences.

C'est également pourquoi j'ai demandé, dès vendredi soir, qu'une revue soit diligentée dans l'ensemble des services de renseignement, non pas pour faire ce que nous faisons depuis des années — opérations de criblage, opérations d'habilitation défense... —, mais pour aller jusqu'au patron d'unité, y compris ceux des petites unités, jusqu'à l'encadrement intermédiaire, pour vérifier, individu par individu, si des signaux faibles n'auraient pas été émis et peu pris en compte. Voilà notre objectif : une revue d'ensemble, une revue ambitieuse. Nous devons la réaliser car, je le répète, le tamis doit être le plus fin et les mailles du filet doivent en permanence être resserrées.

Mme Bérengère Poletti. Eh bien, faites-le!

M. Édouard Philippe, *Premier ministre.* Le Président de la République l'a dit : ce ne sont pas seulement les forces de sécurité qui gagneront cette guerre, c'est l'ensemble de la nation en faisant bloc, en étant mobilisée, et grâce à des moyens humains, technologiques, budgétaires, grâce à la vigilance dont il nous a enjoint de faire preuve.

Monsieur Ciotti, au nom du Gouvernement, je tiens à vous assurer que nous prenons cette question au sérieux...

M. Sébastien Chenu. Vous allez le dire encore combien de temps ?

M. Édouard Philippe, *Premier ministre* car ce qui s'est passé est infiniment grave. Nous allons prendre l'ensemble des mesures que j'ai indiquées. Nous gagnerons ce combat. (Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM, MODEM et UDI-Agir, ainsi que sur quelques bancs du groupe LT. – De nombreux députés de ces groupes se lèvent pour applaudir.)

Données clés

Auteur : M. Éric Ciotti

Circonscription: Alpes-Maritimes (1re circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2247

Rubrique: Terrorisme

Ministère interrogé : Premier ministre Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 9 octobre 2019

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le <u>9 octobre 2019</u>